

**Réunion du Conseil d'administration
d'UNITAID**

Vingt-cinquième session

22-23 juin 2016

Hôtel de Ville de Paris et

**Ministère français des affaires étrangères
et du développement international**

Paris (France)



Résolution N° 5

**Élaboration de la stratégie 2017-2021 : option stratégique
– santé reproductive et santé de la mère, du nouveau-né et
de l'enfant**

Le Conseil d'administration prend note de l'analyse sur la situation en matière de santé reproductive et de santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant présentée lors de la vingt-cinquième session du Conseil d'administration et prie le Secrétariat d'UNITAID d'inclure la santé reproductive et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant dans le champ d'application du projet de stratégie 2017-2021 d'UNITAID.

Le Conseil d'administration est favorable au fait que le Secrétariat continue de suivre la situation pour détecter toute opportunité potentielle dans le domaine de la santé reproductive et de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

Le Conseil d'administration prie le Secrétariat d'envisager des domaines d'intervention possibles en matière de VIH/SIDA, de tuberculose et de paludisme et en rapport avec la santé reproductive et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, en vue d'une approbation par le Conseil d'administration.

Philippe Douste-Blazy
Président du Conseil d'administration
d'UNITAID